

Le 6 octobre 2010
À Montreuil,

Pourquoi tant de haine contre le photovoltaïque ?

Il ne passe plus un jour sans que l'on apprenne de nouvelles mesures destinées à limiter le développement du photovoltaïque, qui mettrait en péril à lui seul rien moins que la balance commerciale, les déficits publics, le pouvoir d'achat des Français, la production agricole et le réseau électrique... On ne le savait pas si redoutablement nuisible, ni si puissant, surtout avec un marché français qui, malgré tous les messages affolés sur une prétendue explosion, se situe tout au plus à 10% du marché outre-Rhin.

Une triple manipulation

Considérer comme le gouvernement qu'il faut cesser de soutenir le photovoltaïque parce que les objectifs du Grenelle sont déjà atteints relève d'une triple manipulation :

- transformer ces objectifs-plancher que la France s'est engagée cet été même auprès de l'Union européenne à atteindre d'ici 2020 en objectifs-plafond, comme s'il s'agissait d'en faire le moins possible ;
- considérer comme installées les opérations ayant fait l'objet de demandes de raccordement au réseau, comme si l'ensemble des obstacles administratifs, procéduriers et financiers n'allait pas opérer une réduction conséquente ;
- laisser penser que le photovoltaïque ne serait qu'une danseuse pour écologistes attardés, qui coûte une fortune et ne rapporte rien en retour.

Contre un secteur économique très porteur ...

La politique de soutien mise en place par la France, malgré ses aléas et ses erreurs de conception, a déjà permis de créer plus de 10 000 emplois, essentiellement dans les PME. L'industrie française dans son ensemble bénéficie de l'essor mondial du photovoltaïque en fournissant produits et services sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'extraction et le traitement des minéraux jusqu'à la pose des systèmes et au suivi de leur exploitation. Le rapport coût/bénéfice d'une politique ambitieuse de soutien bien conçue et correctement pilotée telle qu'elle a été proposée par le CLER et Hespul depuis des années sans jamais être reprise est inégalable en termes financiers, économiques et sociaux, l'exemple allemand le prouve. Là-bas, l'industrie réalise des dizaines de milliards d'Euros chaque année, emploie des dizaines de milliers de salariés et exporte à tour de bras son savoir-faire et ses lignes de fabrication.

... s'il s'assoit sur un marché domestique dynamique

Le photovoltaïque a besoin de trois ingrédients pour devenir compétitif en moins de 10 ans et ne plus avoir besoin de soutien public :

- une vision partagée de son énorme potentiel de production d'énergie, de bénéfices économiques et de création d'emplois ;
- des entreprises performantes prêtes à relever le défi de positionner la France parmi les champions mondiaux ;
- un marché national dynamique avec une visibilité suffisante pour engager les investissements nécessaires dans le cadre d'une politique ambitieuse et responsable.

Si les deux premiers sont bien là, le troisième que l'on croyait présent se trouve soudain mis à bas par ce qu'il faut bien appeler une campagne de dénigrement qui ne connaît plus de limite.

Plusieurs mesures récentes comme les études d'impact et les enquêtes publiques pour des parcs au sols, la baisse des tarifs d'achat, la suppression du crédit d'impôt pour les particuliers ou celle de l'avantage fiscal sur l'ISF via la loi TEPA étaient ouvertement appelées de leurs vœux par tous les acteurs raisonnables du secteur.

Mais d'autres, clairement discriminatoires comme la détermination du tarif applicable au moment de la mise en service et non en phase projet comme antérieurement, le paiement intégral par le producteur du raccordement au réseau, la suppression de la réduction d'impôt pour création d'entreprise, de même que les projets de quota annuel de 500 MW ou de mise en place d'appels d'offres pour les parcs au sol n'ont d'autre objet et résultat que de créer un carcan mortifère en rendant tout projet impossible, notamment pour les petits opérateurs.

Pourquoi cet acharnement ?

La question se pose de savoir ce qui motive cet acharnement maladif à vouloir tuer dans l'œuf une technologie aussi prometteuse et aussi populaire, que M. Sarkozy lui-même avait porté aux nues lors de sa visite de l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire) à Chambéry au printemps 2009, soulevant de grands espoirs au sein de toute la filière.

Loin des arguments simplistes repris en boucle sans autre forme de procès, peut-être faut-il chercher du côté d'une étude américaine parue en juillet 2010 sous le titre de « *Solar & Nuclear Costs Crossover : Solar Energy is now the Better Buy* » (www.ncwarn.org).

Cette étude établit sur la base d'un calcul économique rigoureux que les courbes des coûts du solaire et du nucléaire sont en train de se croiser : le premier est depuis plus de 30 ans dans une dynamique de baisse constante qui va en s'accéléralant, tandis que le second se trouve dans une spirale d'augmentation qui se confirme de jour en jour.

Cette tendance s'aggrave même avec les nouvelles générations de réacteurs comme l'EPR, fer de lance du nucléaire français, bien mal en point entre l'explosion des coûts de son prototype finlandais, le retrait surprise de GDF-Suez du projet de Penly et la remise en cause de celui de Calvert Cliffs aux États-Unis par les partenaires d'EDF.

Veut-on faire payer au photovoltaïque, qui n'y est pourtant strictement pour rien, l'accumulation des indices que le choix historique de miser exclusivement et définitivement sur le nucléaire pourrait s'avérer être un mauvais choix stratégique, voire une catastrophe économique, avant même d'être un désastre écologique ?

Croire que l'on peut ainsi bloquer l'avènement du photovoltaïque comme source majeure d'électricité à l'avenir est une illusion. Tenter de le faire est une funeste erreur, dont le seul effet sera de mettre notre pays hors jeu de l'un des plus formidables défis technologiques et industriels du XXI^e siècle : l'avènement d'un système énergétique authentiquement durable.

Contacts Presse

Marc JEDLIZCKA (HESPUL) – 04.37.47.80.96 – marc.jedliczka@hespul.org
Raphaël CLAUSTRE (CLER) – 01.55.86.80.06 – raphael.claustre@cler.org